



Cnam entrepreneur(s) a initié un partenariat avec la Fédération des services à la personne et de proximité, dans le but de professionnaliser les acteurs de ce secteur et de mettre en œuvre un cursus de formation professionnelle supérieur.

Cinq régions sont concernées dans un premier temps : Guadeloupe, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Midi-Pyrénées. Plus d'informations : [www.fedesap.org/](http://www.fedesap.org/)